

DEPARTEMENT  
Alpes-de-Haute-Provence

-----  
Communauté d'Agglomération  
**PROVENCE ALPES  
AGGLOMERATION**

**Année 2022  
Séance du 6 octobre 2022**

**N° 13**

**Objet : Demande d'aide  
financière auprès du  
Département des Alpes de Haute  
Provence - Télétransmission  
AEP**

**DELIBERATION DU CONSEIL D'AGGLOMERATION**

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt-deux et le six du mois d'octobre à dix-sept heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le vingt-huit du mois de septembre 2022, s'est réuni au Palais des Congrès à DIGNE LES BAINS, sous la présidence de Madame Patricia GRANET BRUNELLO, Présidente

**Est nommé secrétaire de séance : Gilbert REINAUDO**

**Etaient présents :**

ARBOUX-TROMEL Corinne, ARENA Antoine, AUDRAN Michel, AUZET Guy, BAILLE Denis, BARDIN Chantal, BASSET Françoise, BELMONTE Sylvie, BENOIT Gérard, BERTRAND Philippe, BLANC Michel, BONDIL Marc, BOGHOSSIAN Alex, BOYER Christian, CAZERES Benoit, CHABALIER Sandrine, CHALVET Gilles, COCHET Brigitte, COMTE Jean Paul, COSSERAT Sandrine, DECROIX Hugo, DEORSOLA Jean Paul, DE SOUZA Benoit, ESCLAPEZ Nathalie, ESTIENNE Claude, EYMARD Max, FIAERT Claude, GONCALVES Gilles, GRANET-BRUNELLO Patricia, GRAVIERE Remy, HONNORAT Michelle, KUHN Francis, MOULARD Damien, MULLER Emmanuel, OBELISCO Francine, OGGERO BAKRI Céline, PAIRE Marie Claude, PAUL Gérard, PAUL Gilles, PEREIRA Georges, PIERI Bernard, PROUST Brigitte, REINAUDO Gilbert, RISSO Gilbert, SAGNIEZ Simone, SANCHEZ Pierre Bernard, SAVORNIN Béatrice, SEGOND Claude, SEVENIER Jean, SOLTANI Boulares, TEYSSIER Bernard, TEYSSIER Eliane, THIEBLEMONT Martine, TOUSSAINT Carole, VILLARD René, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine, ZANARTU HAYER Italo

**Etaient suppléés :**

AILLAUD Jean Pierre a donné pouvoir à MENS Jacques  
BALIQUE François a donné pouvoir à BAYLE Roland  
PIERRISNARD Jacqueline a donné pouvoir à CORTES Guy  
URQUIZAR Danièle a donné pouvoir à DONNIER Luc

**Etaient représentés :**

FIGUIERE Marie José a donné pouvoir à PAUL Gérard  
FONTAINE Sonia a donné pouvoir à GONCALVES Gilles  
JOUVES Marc a donné pouvoir à AUZET Guy  
MAGAUD Marie José a donné pouvoir à REINAUDO Gilbert  
TRABUC Nicolas, a donné pouvoir à PROUST Brigitte

**Etaient excusés :**

ACCIAI Bruno	PELESTOR Michel
BOURJAC Jean Marie	POURCEL Simone
CHABAL CALVI Nadia	PRIMITERRA Geneviève
CROZALS Florent	QUENETTE Pascale
FLORES Sylvain	REBOUL Childéric
ISOARD Christian	UGHETTO Wendy
LAQUET Laura	

Le quorum est atteint.

REÇU EN PREFECTURE

le 14/10/2022

Application agréée E-legalite.com

**Monsieur Denis BAILLE, rapporteur, expose ce qui suit :**

Afin de rattraper le retard structurel des services d'eau potable et d'assainissement, et de garantir une gestion durable de ses services, l'amélioration de la sécurité et de la continuité de la distribution de l'eau potable ont fait partie des objectifs prioritaires du service eau-assainissement de Provence Alpes Agglomération.

Le service a ainsi fait le choix d'équiper les ouvrages d'eau potable d'outils de télétransmission pour ceux qui en étaient dépourvus et de mettre à niveau les sites aux équipements obsolètes ou incomplets. Ces équipements sont indispensables à la gestion des ouvrages et du réseau.

Ces travaux sont inscrits au contrat départemental de solidarité territoriale (CDST) 2021-2023 avec le Département des Alpes de Haute Provence, et font l'objet d'une demande d'aide classique auprès de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse.

Les dossiers de demandes de subvention ont été déposés le 05 octobre 2021 et ont été complétés le 31 mai 2022 suite à un inventaire précis des sites à équiper. Ils feront l'objet de la clause de revoyure du CDST par rapport aux sites et au montant prévisionnel des travaux.

L'opération concerne 36 communes et 122 sites (réservoirs, pompages, surpresseurs...). Ils consisteront principalement à fournir et poser, ou remplacer des équipements de télégestion pour le suivi de performance des ouvrages, report des données d'autocontrôle, autosurveillance, alarmes de dysfonctionnements.

Le montant prévisionnel des travaux est estimé à 670 000 € HT.

Provence Alpes Agglomération sollicite le Département afin de participer financièrement à cette opération selon le plan de financement suivant :

Dépenses € HT	Total HT	Recettes € HT	Taux	Montant
Télétransmission eau potable	670 000 €	Subvention AERMC - aides classiques	50%	335 000 €
		Subvention Département 04 - CDST 2021-23	20%	134 000 €
		Auto-financement	30%	201 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>670 000 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>100%</b>	<b>670 000 €</b>

Le conseil d'exploitation des régies Eau et Assainissement a donné un avis favorable à l'unanimité des membres présents sur ce rapport lors de sa séance du 6 septembre 2022.

**Il vous est demandé :**

- D'APPROUVER le plan de financement pour un montant de 670 000 € HT ;

- D'AUTORISER Madame la Présidente ou son représentant à solliciter une subvention de 134 000 € auprès du Département et à engager toutes les démarches afférentes à cette décision.

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION

Après en avoir délibéré et procédé au vote

Approuve les propositions présentées

A l'unanimité

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme

La Présidente,



Patricia GRANET-BRUNELLO



Le secrétaire de séance,



Gilbert REINAUDO

PUBLIE LE : 18 OCT. 2022

REÇU EN PREFECTURE

le 14/10/2022

Application agréée E-legalite.com

REÇU EN PREFECTURE

le 14/10/2022

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-004-200067437-20221006-13\_06102022